



Procédure d'une audition sur un mineur

Par **pascalou 69500**, le **13/02/2019** à **17:59**

bonjour, voilà mon petit fils a été convoquer a la police cet après midi pour une audition pour un conflit avec un autre adolescent, ses parents on porter plainte contre mon petit fils matheo. mateo na pas encore 15 ans et la procédure na pas été filmé .la personne a dit que s'était normal? pendant la convocation mateo a donner des noms de témoin et le policier na pas notifier les non des personne sur la procédure ? NORMAL OU PAS.le policier lui a notifier quelle avait droit de prendre un avocat , mais une seule fois je croyait que setait 2 fois pouvez vous me conseiller

Par **chris_idv**, le **28/03/2019** à **15:04**

Bonjour,

Si ce n'est pas déjà fait il est temps de faire appel à un avocat.

Cordialement,